



Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique

Association sans but lucratif

Siège social : 52 Rue des Martyrs, 6150 Anderlues

TVA : BE 0419 166 296

CDA DU 2020-08-26

Mercredi 26 août à 20h

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

Membres présents

- Membres du Conseil d'Administration : Stéphane Detienne, François Godart, Philippe Gonze, Christian Henrotte, Philippe Jassem, Laurent Wery
- Absents : Daniel Halleux(excusé), Renaud Barreau (vacances), Pierre Heldenbergh
- Mandats : Daniel Halleux a donné procuration à Christian Henrotte

En l'absence du Secrétaire, Christian se charge du PV.

La réunion démarre à 20h

Christian débute la réunion en signalant que l'absence de Daniel est due à des problèmes de santé. Ce conseil était son dernier vu son souhait annoncé depuis longtemps d'arrêter ses activités « FEFB » au 31 août.

L'ensemble du conseil témoigne de sa sympathie pour Daniel et lui souhaite une prompte guérison ; il est toujours le bienvenu parmi nous.

1. Approbation du PV du CA du 03 juin et commentaires éventuels sur ce PV

Accord unanime

2. Trésorerie

- Stéphane a pu assurer ses fonctions mais doit faire face à une situation professionnelle qui lui prend beaucoup de temps pour l'instant (de plus, un heureux évènement s'annonce)
- Il a pu néanmoins assurer les fonctions de paiement demandées par sa fonction
- en pleine collaboration avec Christian, les éléments comptables ont été échangés et encodés dans le même logiciel comptable que l'an dernier. Une situation comptable a ainsi pu être dégagée.
- des vérifications ultimes doivent encore être effectuées (pour rappel, l'exercice se termine le 31 août)
- sous réserve de ces vérifications, un bénéfice d'un peu plus de 11.500 Eur se dégage pour l'exercice 2019-2020 (et ce malgré le subside Covid)
- sont montrés aux membres du Conseil :
 - le compte de résultat provisoire
 - la comparaison « budgets/réalités » de l'exercice 2019-2020
 - le détail par compte analytique provisoire

- auparavant, Christian annonce que les montants de la comptabilité générale correspondent bien aux montants de la comptabilité analytique mais que des vérifications ultimes doivent être faites par Christian et Stéphane pour valider ces ventilations
- les documents énoncés ci-dessus sont transmis aux membres du CA simultanément au PV de la réunion

Quelques éléments :

- Comme en septembre ; le club de Verviers est en retard de paiement
- Le club de Liège a reçu, par erreur, un montant de 600 Eur pour des prix déjà distribués en bons de cours et une récupération doit avoir lieu
- Caissa Europe est en retard des cotisations définitives
- Un excédent de l'utilisation des subsides ministériels a été constaté ; ceci correspond en pratique (approximativement) aux jeux offerts lors de la finale francophone des Inter-écoles. Frédéric Bielik souhaite laisser les comptes en l'état. Compte tenu du bénéfice réalisé pour l'exercice 2019-2020, ceci ne devrait pas poser de problèmes

La trésorerie est saine

3. Budget 2020-2021

- le nombre de membres se réaffiliant est très faible. Ceci est logique, d'une part, avec les craintes liées au Covid mais aussi par le fait que les informations reçues de la FRBE semblent annoncer une non reconduction des Interclubs pour la saison 2020-2021 et donc les clubs ne réinscrivent pas leurs joueurs étrangers ou autres qui ne jouent que les Interclubs
- à ce jour on est autour des 400 réaffiliés
- un budget est difficile à établir pour l'instant
- néanmoins, Stéphane a établi un budget (1^{ère} version)
 - avec une estimation de 30% de réaffiliés en moins
 - en supposant que les mesures Covid permettent l'organisation de compétitions en réel
 - en gardant notre politique de subside des clubs et joueurs
- un résultat négatif d'environ 4.500 – 5000 Eur en ressortirait
- notre réserve financière permet d'assumer cette perte
- toutefois, il est décidé d'attendre quelque peu avant d'affiner le budget 2020-2021 à présenter à l'AG et qui tiendrait compte des ré-affiliations et des décisions FRBE au sujet des Interclubs

4. Date et lieu de la prochaine AG FEFB

- après échange de points de vue
 - la date du samedi 24 octobre est retenue
 - cette AG pourrait avoir lieu en virtuel et en réel
 - le Cercle de Namur sera contacté afin de voir si l'AG peut s'y dérouler
 - en cas de réponse négative, Laurent verrait si elle peut se dérouler à Braine-l'Alleud ou environ
- nous souhaitons l'organiser à une date antérieure à celle de la FRBE. Ceci nous permettrait notamment d'inviter les candidats au poste de Présidence FRBE qui pourraient ainsi nous exposer leur vision globale et leur approche vis-à-vis de la FEFB
- vérification des mandats arrivant à expiration : Renaud et Laurent ont leur mandat qui arrive à expiration

5. Actions éventuelles pour l'AG FRBE du samedi 28 août : ceci concerne essentiellement les procurations à activer

- au vu des derniers documents reçus, la 4^{ème} Fédération n'est pas à l'ordre du jour
- un message de rappel sera adressé aux responsables de club pour assister à la réunion et, à défaut, les encourager à établir des procurations

6. Activités 2020-2021 :

- à discuter/évoquer en fonction des actualités Covid. Certains clubs ont repris leurs activités, d'autres non, d'autres hésitent. Pareil à l'étranger (France).
- Christian a établi un message destiné aux joueurs, aux dirigeants et à publier sur les réseaux sociaux

- des corrections mineures sont apportées à ce texte
- Philippe (G) a établi également un message destiné à la communauté Lichess
- il est décidé d'essayer de fusionner les deux textes (pour info extra PV : fait depuis et publié)
- la synthèse de ce message est
 1. on ne peut échapper au Covid et à ses mesures
 2. l'activité en réel doit reprendre
 3. nous demandons à tous de réactiver les échecs en réel
 4. le virtuel doit continuer à exister et à se développer (mais peut-être pour des parties à cadence très courte afin d'éviter la tricherie
 5. la FEFB est là pour aider tout club dans le besoin

7. Rapides FEFB

- Etienne Cornil a fait une proposition vu la non-disponibilité de locaux pour accueillir cette manifestation qui avait été attribuée au CREB. En synthèse
 - Tournoi Lichess avec appariements fait par Etienne "en direct"
 - 9 rondes de parties à cadence rapides
 - droit d'inscription de 10 Eur
 - un échange de mails a eu lieu avec Renaud, DT de la FEFB
- Les questions posées sont
 - 1) Le CA (Organe) de la FEFB accepte-t-il que le Championnat FEFB Rapides 2020 se tienne en virtuel (avec Lichess) (cfr Point A du Vade Mecum)
 - 2) En cas de réponse positive, le subside budgété (bien que la compétition ne soit pas "Fide") est-il attribué ? (cfr Point B du Vade Mecum)
 - 3) En cas de réponse positive, quel est le prix donné par la FEFB pour le point C
- Un échange de points de vue a eu lieu :
 - en synthèse :
 - la tricherie ne peut être complètement évitée ; sauf si des dispositions extrêmement contraignantes sont prises (avec un coût financier important)
 - les résultats pourront toujours prêter à suspicion
 - avec ou sans prix, la tricherie est à craindre
 - il est peut-être dangereux d'associer la FEFB à quelque chose de non contrôlable dans sa totalité
- Décisions prises (à l'unanimité des membres présents)
 - Etienne (et le CREB) doit(doivent) être remercié(s) pour les initiatives positives
 - Le championnat de rapides FEFB doit avoir lieu en direct
 - Si le CREB trouve une date « en réel » avant le 31/12, il peut l'organiser avec notre accord et notre subsides
 - Si le CREB ne trouve pas de date, nous essayerons un appel à candidature
 - et, dans ce cas, le CREB pourra l'organiser l'an prochain
- Christian se charge d'écrire à Etienne

8. FEFB on Line (Philippe Gonze)

- Philippe fait un état des lieux de l'équipe FEFB on line sur Lichess
 - de nombreux joueurs sont en attente du présentiel
 - FEFB on line, ainsi que l'initiative de plusieurs clubs, ont permis de garder les contacts
 - ainsi, Philippe a répertorié :
 - 800 joueurs parmi les différents teams étiquetés FEFB
 - environ 200 identifiables de manière quasi certaine
 - environ 110 identifiables de manière précise
 - 5200 performance d'arènes Lichess
 - 30600 parties
 - 87 membres sur le team FEFB

- les parties inférieures ou égales à 5 minutes peuvent être représentatives de l'absence de tricherie (sauf si 2 joueurs sont devant l'écran)
- au-delà, la suspicion existe
 - les moteurs Lichess ne détectent pas tout
 -et peuvent se tromper
- il est décidé d'ajouter quelques éléments au texte de Christian et relatif aux échecs FEFB on-line

9. Extra ordre du jour

- Laurent rappelle certaines obligations légales relatives aux ASBL et qui concernent les montants payés aux administrateurs
- Il ne peut légalement être question de cumuler une indemnité et des frais
- les fiches fiscales 281.50 ne peuvent être ignorées dans certains cas
- Vu que le problème se pose également à la FRBE, il nous fera part des décisions qui y seront prises
- Certains mandats viennent à expiration pour la prochaine AG FEFB : Renaud Barreau et Laurent Wery. Laurent souhaite rester au CA FEFB mais aimerait que quelqu'un reprenne la jeunesse (éventuellement en binôme avec lui pendant un certain temps)

La réunion est terminée à 22h05